



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## 1. CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Toute passation par le client de commande de test(s) et/ou de matériel(s) ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE (ci-après désignés les « TESTS ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE »), quelles qu'en soient les modalités, comporte l'acceptation par celui-ci des conditions exposées ci-dessous, nonobstant toute clause et condition contraire susceptibles de figurer sur tout document du client ou de son représentant.

## 2. QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

Les TESTS ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE sont destinés à des applications scientifiques et requièrent des compétences professionnelles spécifiques. Des renseignements sont donc demandés aux clients afin de s'assurer de la qualification nécessaire à l'utilisation des TESTS, à l'exception de certains TESTS qui sont ouverts à certaines catégories de professionnels de la santé et des professionnels des ressources humaines, sous réserve qu'ils aient suivi une formation certifiant au TEST commandé.

Les personnes qualifiées sont les titulaires du titre de psychologue, tel que défini par les décrets 90-255 et 90-259 du 22 mars 1990, pris en application de la loi du 25 juillet 1985, et conformément au code de déontologie des psychologues du 22 mars 1996, ou inscrits au répertoire ADELI ou titulaires d'un diplôme de docteur en médecine.

Les étudiants en psychologie sont autorisés à utiliser les TESTS ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE sous réserve que le bon de commande correspondant soit établi par leur professeur.

Les TESTS ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE qui sont réservés aux catégories de professionnels citées ci-dessus ne pourront en aucun cas être vendus à quiconque ne justifierait pas du diplôme et/ou de la formation requise.

En conséquence, le client doit joindre à tout bon de commande pour un TEST ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE réservé à une certaine catégorie de professionnels, une copie du diplôme correspondant dont il est titulaire ou, dans le cas où le client est une personne morale, dont est titulaire le préposé du client désigné comme futur utilisateur du TEST commandé. Les organismes publics ou privés sont priés de spécifier sur leur commande les noms et qualifications des praticiens chargés de l'administration des TESTS et d'envoyer une copie du diplôme des dites personnes.

Les personnes habilitées à utiliser les TESTS engagent leur responsabilité quant à l'usage qu'elles en font et les ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE dégagent toute responsabilité en cas de mésusages ou d'exploitations des TESTS par des personnes non qualifiées.

## 3. COMMANDES

Toute commande est formalisée par un bon de commande daté et signé par le client et comportant les indications suivantes :

- le numéro client (le cas échéant) ;
- le nom et l'adresse de l'utilisateur si la commande est passée par une personne morale, privée ou publique ;
- le nom exact du TEST commandé, les quantités et, le cas échéant, la forme désirée ;
- le code article du TEST commandé.

Le bon de commande doit être adressé aux ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE par courrier ou par télécopie et avec, le cas échéant, une photocopie du diplôme cité à l'article 2 dont la remise aux ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE est une condition préalable à l'acceptation de toute première commande.

Les ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE se réservent le droit de refuser toute commande d'un client qui ne serait pas à jour de ses paiements à leur égard.

## 4. PRIX

Les prix facturés correspondent au tarif en vigueur à la date de la réception de la commande par les ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE. Une participation forfaitaire aux frais d'expédition est facturée au client.

## 5. FACTURES - CONDITIONS DE PAIEMENT

La facture est émise à la date d'expédition. Elle est payable comptant par chèque bancaire à la date de réception.

Les clients de l'Union Européenne sont priés d'indiquer leur numéro de TVA intracommunautaire.

Toutes commissions et charges bancaires, ainsi que toutes les taxes, droits et autres coûts et frais fiscaux, de quelque nature que ce soit, imposables au titre de la vente des TESTS ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE, sont à la charge du client.

Tout retard de paiement entraînera, après mise en demeure, l'application d'un intérêt correspondant à une fois et demi le taux de l'intérêt légal, sans préjudice du droit des ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE de se prévaloir de l'article 11 ci-dessous.

## 6. LIVRAISON - TRANSFERT DES RISQUES

Les délais de livraison spécifiés par les ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE n'ont qu'une valeur indicative. En conséquence, le client n'aura le droit ni d'annuler la commande ni de réclamer des dommages-intérêts en cas de retard de livraison.

Les TESTS ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE sont expédiés aux risques et périls du client.

## 7. RÉCLAMATIONS

Toute réclamation concernant un défaut ou une quelconque non-conformité des TESTS livrés par rapport aux TESTS commandés ou au bon de livraison, doit être adressée aux ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE par lettre recommandée avec accusé de réception dans les cinq (5) jours qui suivent la livraison des TESTS concernés.

Les ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE remédieront dans les plus brefs délais, et à leurs frais, à tout défaut ou autre non-conformité qui leur aura été signalé dans le délai indiqué ci-dessus, sous réserve que ledit défaut ou ladite non-conformité soient survenus au cours du transport.

## 8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les TESTS ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE sont protégés par des copyrights et le droit d'auteur.

En conséquence, les clients s'interdisent, sauf autorisation préalable et écrite des ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE :

- toute reproduction, de quelque manière que ce soit, des TESTS ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE, totale ou partielle, quel qu'en soit le procédé ;
- toute informatisation de tout ou partie des TESTS ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE ;
- toute adaptation ou transformation des TESTS ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE sur un autre support que celui prévu par les ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE ;
- toute traduction des TESTS ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE ;
- toute mise à disposition, transfert ou cession, même gratuits, et à quelque titre que ce soit, des TESTS ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE à des tiers, et en particulier à toute personne autre que l'utilisateur qui a été désigné comme tel aux ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE lors de la commande.

Toute infraction donnera lieu à des poursuites par les ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE.

## 9. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE conservent la propriété des TESTS vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal plus les intérêts de retard, le cas échéant. Le défaut de paiement pourra entraîner la revendication des TESTS vendus.

Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle au transfert au client des risques de perte ou de détérioration des TESTS ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE à compter de leur expédition.

## 10. RENONCIATION DE RESPONSABILITÉ

Les ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE ne sont en aucun cas responsables des dommages, de quelque nature qu'ils soient, qui pourraient résulter de l'utilisation des TESTS ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE.

## 11. CLAUSE RÉGULATOIRE

En cas de manquement du client à l'une quelconque de ses obligations, les ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE se réservent le droit de résilier immédiatement toute commande dix (10) jours après une mise en demeure de remédier audit manquement, adressée au client par lettre recommandée avec accusé de réception et restée sans effet.

## 12. LITIGES

Les présentes conditions générales de ventes et les ventes qu'elles régissent sont soumises au droit français.

Tout litige relatif à l'existence, la validité, l'interprétation, l'exécution et la réalisation d'une commande ou une vente des TESTS ÉDITIONS HOGREFFÉ FRANCE, et quel que soit le lieu de livraison, relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.